

# Résidences Wallonie-Bruxelles à La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon

## Appel à candidatures pour l'année 2021

Dans le cadre de la convention signée entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon - Centre national des Écritures du Spectacle -, un **appel à candidatures** est lancé pour l'attribution de 4 bourses :

- **3 bourses de résidence pour des résidences individuelles destinées à l'écriture d'un texte dramatique** (tout public, jeunes publics, marionnettes...) - bourses octroyées par le Service de la Promotion des Lettres ;
- **1 bourse de résidence pour un projet pluridisciplinaire** (associant un auteur à un plasticien, musicien, metteur en scène...) - bourse octroyée par WBI.

Cet appel concerne des résidences d'une durée de 3 à 4 semaines consécutives.

Les résidences se dérouleront entre septembre et décembre 2021 aux conditions habituelles de résidence à La Chartreuse.

Les candidatures seront examinées par le Comité Mixte France / Fédération Wallonie-Bruxelles, composé de 3 représentants de La Chartreuse et de 3 représentants de la FWB.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au dimanche 27 septembre 2020 à minuit**.

### Les dossiers de candidature doivent comporter les éléments suivants :

- 1 - Le formulaire de candidature complété (disponible sur : <http://www.ced-wb.be/wp-content/uploads/2020/08/Formulaire-Appel-r%C3%A9sidence-Chartreuse-2021.pdf> )
- 2 - Une lettre de motivation de 2 pages maximum.
- 3 - Le CV de l'auteur et, pour des projets pluridisciplinaires, celui des artistes associés au projet.
- 4 - Un échantillon du projet qui sera développé en résidence.
- 5 - Une pièce récente.
- 6- Pour les projets pluridisciplinaires, des éléments techniques (type travail et de salle nécessaire, matériel technique souhaité...)

### Critères d'éligibilité :

- Être auteur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (c'est à dire auteur issu de la Fédération ou qui y réside et y exerce son activité principale depuis plus d'un an) ;
- Avoir déjà été publié et/ou avoir été porté à la scène professionnellement.

## Conditions :

- **Les bourses de résidence** octroyées par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service de la Promotion des Lettres et Wallonie-Bruxelles International sont d'un montant de 1.500 euros.
- **Les frais de déplacement** (aller/retour Belgique-Avignon) seront pris en charge par WBI à raison de un par résidence individuelle et de deux pour la résidence pluridisciplinaire.
- La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon accueille et héberge les candidats aux **conditions habituelles** de résidence ([chartreuse.org/site/la-residence-mode-d-emploi](http://chartreuse.org/site/la-residence-mode-d-emploi)), qui pourront être encore impactées - selon l'état de la situation sanitaire des deux pays du dernier semestre 2021 - par les protocoles nécessaires au respect des mesures de distanciation mises en place par la Chartreuse en période de pandémie liée au COVID 19 (il sera peut-être encore nécessaire de demander à chaque résident de signer ce protocole et de procéder à un test de dépistage PCR avant leur arrivée).
- La Chartreuse détermine les dates de la résidence en accord avec les boursiers, selon son agenda.
- À l'issue de la résidence, un exemplaire du travail réalisé à La Chartreuse sera transmis au Secrétariat du Comité Mixte qui s'engage à valoriser les textes écrits en résidence.

## Envoi des candidatures :

Les candidatures sont à adresser **par mail** au CED-WB à : [info@ced-wb.be](mailto:info@ced-wb.be)

Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles  
Espace Culturel Provincial - Place de La Hestre, 19/3 - B-7170 Manage  
Tél : 064 23 78 40

